

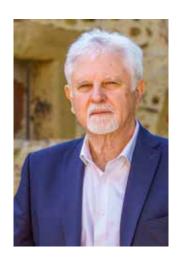
Lettre de vos élus

Chères Ternaysardes, chers Ternaysards,

A propos du Centre des commerces

Face aux défis rencontrés par le promoteur Pitch Promotion, notamment liés à la crise économique et à la mévente des logements, la commune a pris les devants pour garantir l'avancement de ce projet essentiel. Consciente de l'importance de ce centre pour la vie locale, la municipalité a engagé depuis plusieurs mois une réflexion approfondie pour identifier des solutions alternatives solides.

Lors du Conseil Municipal du 3 décembre, j'ai proposé de confier à l'EPORA, opérateur foncier public, la maîtrise foncière du projet au nom de la commune de Ternay. Cette démarche, approuvée par les élus, marque une étape clé vers une prise en main publique de ce dossier stratégique. Les premières discussions avec le vendeur sont en cours, et nous mettons tout en œuvre pour assurer la concrétisation de ce projet d'intérêt général. Je ne manquerai pas de vous tenir informés des avancées.



Des travaux pour un

cadre de vie sécurisé,

pratique et agréable à

tous les habitants.

Travaux de voirie à venir dès janvier

Pour répondre aux attentes des usagers et améliorer la sécurité et le confort des déplacements, plusieurs chantiers importants débuteront dès janvier.

- Piste cyclable : La portion entre le rond-point du Mineur et le centre des commerces, reportée pour des raisons de programmation budgétaire, sera achevée. Ces travaux s'inscrivent dans notre volonté de favoriser des mobilités douces et durables.
- Grande Rue : Entre la mairie et la place de l'Église, la rénovation de cette voie prioritaire s'impose. Les pavés actuels, difficiles à stabiliser et devenus dangereux pour les piétons, seront remplacés dans le cadre d'une revalorisation complète de cet espace.

Ces travaux reflètent notre engagement à offrir un cadre de vie sécurisé, pratique et agréable à tous les habitants.

Ternay en lumières : moment festif que j'ai le plaisir de partager avec vous

Le 6 décembre, à l'occasion de la fête des Lumières organisée par la municipalité, le Père Noël a fait un détour par Ternay pour écouter les enfants, enregistrer les commandes de jouets pour leur plus grand bonheur et immortaliser l'instant par une photographie.

Nous étions fort nombreux, 600 peut-être, à déambuler parmi les 25 stands présents cette année, dans une ambiance festive et conviviale, aux sons et pitreries des « Farfadets de la forêt ». Pour se réchauffer, marrons grillés, boissons chaudes et multiples gourmandises pour petits et grands ont contribué à la réussite de ce « Ternay en Lumières » 2024.

Bonnes fêtes à tous et j'aurai le plaisir de vous accueillir le 17 janvier pour les traditionnels vœux de bonne année.



Mattia Scotti

votre Maire

WWW.TERNAY.FR

Votre mairie sur les réseaux :

f ternaynotreville



#TERNAY EN IMAGES



Passage de flambeau des Classes en 4 aux Classes en 5 Bravo aux classes en 4 et bienvenue aux classards en 5!





Un public de fidèles malgré l'heure matinale.





Premières Foulées Ternaysardes Parcours de 9 et 20 km : une première édition très réussie avec près de 500 coureurs. Une organisation impeccable et des bénévoles motivés. Bravo aussi aux enfants qui ont réalisé 3 tours du terrain d'entraînement.



Après le départ au collège des CM2, 8 nouveaux conseillers inscrits en CM1 ont été élus par leurs camarades.

Le CME 2024-2025 est entré officiellement en fonction le 23 novembre lors d'une cérémonie en Mairie.

Il est composé:

> de 7 enfants de CM2 élus l'an dernier :

FEVOTTE Gabriel, HENNEBOIS Claire, HINZEN Mélina, MORANT Noam, REGUIG Dania, VALENTIN Paul-Antoine, ZERGUINE Alia;

> des 8 enfants de CM1 élus cette année pour 2 ans : ACHER Clarisse, BROUTY Thibault, CHARBONNIER Manon, COELHO Lola, COMTE Gwenaëlle, MASSON Lauryn, SERPINET Elise, VINELLA Hector. Trois conseillers municipaux les accompagneront dans leurs actions : Natacha Molinari—Coursat, Bettina Voirin et Michel Corradi.

Nul doute que la qualité de notre environnement sera au cœur de leurs préoccupations.

DÉCHETS VERTS & PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

DE QUOI PARLE-T-ON?

Les déchets verts sont les résidus des tontes de pelouses, d'élagage d'arbres, de tailles de haies, de feuilles mortes et autres végétaux issus des jardins et espaces verts.

QUE DIT LA LOI?

Pour préserver la qualité de l'air, le brûlage à l'air libre est interdit durant toute l'année sur l'ensemble du département du Rhône sauf dérogation à demander auprès de la Direction Départementale des Territoires à l'adresse ddt-brulage@rhone.gouv.fr

POURQUOI CETTE RÉGLEMENTATION?

La combustion à l'air libre de végétaux émet des polluants et des gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Cette dégradation de la qualité de l'air est responsable de nombreuses pathologies.

ALORS QUE FAIRE DE CES VÉGÉTAUX?

Du compost, en individuel ou collectif Voir infos sur www.sitom-sud-rhone.com D'autres alternatives existent comme le broyage, le paillage, le mulshing qui consiste à laisser l'herbe coupée sur place pour protéger la pelouse de la sécheresse. Ces pratiques permettent de conserver l'humidité des sols, de réduire les arrosages, de limiter la repousse des mauvaises herbes et d'améliorer la qualité des sols.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR:

L'usage du feu dans les bois et forêts et à 200 mètres autour



Le brûlage à l'air libre de végétaux



Pour info, les agents des services techniques communiquent :

Les enclos destinés au dépôt de sapins seront mis en place du **2 janvier à fin janvier en 3 lieux :**

- > parking du centre commercial;
- > parking du Grand Clos;
- > parking de l'école élémentaire de Flévieu.



ACTUALITÉS

Les classes en 5, c'est parti!

Après un passage de flambeau en toute amitié, les classards en 5 ont tenu leur première assemblée et élu leur bureau pour prolonger la tradition et organiser les prochaines manifestations.

Bureau composé de :

- > Ludivine BUFFAVAND, Présidente
- > Nathalie PRIVAT, Secrétaire

> Nicolas ARNAUD et Jean-Baptiste POCHON, Trésoriers

Contact: 06 77 99 44 37



Nouvelle venue au marché

Bienvenue à Céline qui vient du Pilat un samedi sur deux, en semaine impaire, depuis le 12 octobre pour nous proposer une gamme variée de fromages. Motivée, dynamique, professionnelle ... Elle est celle que nous attendions !

Faites-lui bon accueil et allez découvrir ses produits sur son site :

https://fromageriedebce.com



Petite enfance : l'offre d'accueil s'agrandit



En plus de la crèche municipale « Les Pierrots », des nombreuses Assistantes Maternelles présentes sur la Commune, ce sont deux nouvelles micro-crèches privées qui ont ouvert à Ternay : « Les Bibous » rue de Chassagne et « les Petites Madeleines » chemin du Plat.

Pour vous renseigner sur les modalités d'accueil des jeunes enfants, une adresse : Le Guichet Unique, géré par Rachel Pissavin : guichetunique@ternay.fr ou 04 78 45 21 95

Voir aussi Vivre à Ternay #9 p.14 et 15

RAPPEL Urbanisme

Pensez à déposer vos dossiers par voie dématérialisée. Infos sur www.ternay.fr

#VIGILANCE

Nuisances olfactives

Un collectif de riverains pour la lutte contre les odeurs de Racine s'est constitué. Les signalements répétés, les interventions du Maire auprès de l'entreprise Racine et de la Préfecture ont déjà permis d'obtenir un arrêté préfectoral daté du 7 août 2024 qui fixe à la société Racine certaines normes à respecter impérativement.

Cependant les odeurs sont toujours présentes!

Raison de plus pour que les riverains incommodés par ces odeurs nauséabondes restent vigilants.

Pour savoir comment agir et éventuellement rejoindre ce collectif, une adresse : odeursracine@yahoo.com

Plan grand froid

Un registre est mis en place en Mairie, recensant les personnes isolées à risque. En cas de déclenchement du plan grand froid par la Préfecture, les personnes inscrites au plan canicule seront contactées et bénéficieront d'actions de soutien et d'assistance.

Pour s'inscrire ou inscrire une personne, voir sur :

www.ternay.fr/Ma ville au quotidien/senior

#AGENDA

JANVIER

- **Dimanche 12**: Tirage des Rois pour les Anciens, au Foyer Rural
- **Vendredi 17 (19h00) :** Cérémonie des vœux à la population, au Gymnase du Devès
- Samedi 18 (20h30) et dimanche 19 (15h00)

Week-End Humour Musical organisé par le Centre Culturel, au Foyer Rural

- Samedi 25 (10h00 à 21h00): Les Nuits de la Lecture par les bibliothèques du Réseau LIAIZON, au Château de La Porte Programme complet des différents ateliers sur https://bibliothèques.pays-ozon.com
- **Dimanche 26 (12h00-18h00) :** Repas dansant par le Comité d'Amitié aux Anciens, au Foyer Rural
- **Vendredi 31 janvier (19h00) :** Conférence sur le « Parler lyonnais » par le Centre Culturel, au Château de La Porte

FÉVRIER

- **Dimanche 2 (14h00-18h00) :** Loto par le Sou des écoles de Flévieu, au Foyer Rural

Remerciements aux bénévoles qui ont accepté d'ajouter à la distribution de cette Lettre le calendrier de collecte du SITOM.

